

Conseil d'établissement
Procès-verbal de la séance ordinaire du
24 Janvier 2024 à 18 h
Sur TEAMS

1. Ouverture de la séance/vérification du quorum

La séance est ouverte à 18 h 02 par Julien Le Maux.

1. Présences et quorum

Les présences sont prises et le quorum est atteint.

Membres du CÉ	Membre invitée
Présents : <ul style="list-style-type: none">▪ Laurence Desforges-D'Aoust (enseignante)▪ Stéphanie Gosselin (orthopédagogue)▪ Karine Lussier (enseignante)▪ Julien Le Maux (parent)▪ Noé Noviant (parent)▪ Elena Cerrudo (parent)▪ Solène Balay (parent)▪ Julie Benoit (Tech service de garde)▪ Anne-Maël (parent)▪ Veronica Silva (parent)	Présents : <ul style="list-style-type: none">▪ Luc-Etienne Paris (directeur)

2. Mot de bienvenue

Luc-Étienne Paris, nouveau directeur, se présente. Tous les membres présents font de même.

3. Secrétariat

Noé se propose.

Laurence se propose en gardienne du temps.

4. Question du public

Pas de question.

5. Ordre du jour

L'ordre du jour est adopté sans modification

L'adoption est proposée par Helena et secondée par Stéphanie.

6. Procès-verbal du 7 novembre 2023

Suite à un souci d'envoi de courriel, tout le monde n'a pu lire le PV du 7 novembre 2023. Son adoption est reportée au prochain CÉ

7. Suivi du Procès-verbal du 7 novembre 2023

Luc-Etienne présente les suivis du PV du 7 novembre 2023.

8. Travaux du conseil d'établissement

8.1. Sorties éducatives.

Luc-Étienne présente le tableau des sorties éducatives à approuver.

Laurence ajoute des détails sur le voyage à Québec. La participation de la classe 4/5c est toujours en question.

Les sorties sont approuvées en bloc.

L'adoption est proposée par Karine et secondée par Helena.

8.2. Service de garde

Les informations liées au service de garde seront présentées par Julie au point 9

8.3. Plan triennal d'immobilisation (PTRDI)

Luc-Etienne présente le PTRDI et indique qu'il doit être mis à jour régulièrement.

Il n'y a pas de remarque particulière lors de la présentation de l'Acte d'établissement.

Luc-Etienne remplit le sondage PTRDI en direct avec le conseil.

Au point 5, dans le champ suggestion, il est proposé de parler de nos préoccupations / besoins pour le bâtiment :

- Dégager de l'espace de rangement dans les locaux, afin de les désencombrer
- Installation d'un ascenseur afin de faciliter les déplacements et l'inclusion.
- Trouver ou créer un espace pour les ordures de l'établissement.

Au point 6, dans le champ commentaire, le conseil propose de devancer le questionnaire en novembre afin d'avoir plus de temps pour agir dans l'année.

8.4. Politique d'utilisation du cellulaire

Luc-Etienne présente le texte du CSSDM sur l'utilisation du cellulaire, ainsi que le code de vie de l'établissement. Après discussion il est convenu de garder l'idée que le téléphone cellulaire doit rester à la maison sauf autorisation contraire pour des moments ou besoins particuliers.

8.5. Critères de sélection d'une direction d'établissement

Julien présente le sondage qui a été constitué à partir des textes du CSSDM. Suite au problème de courriel, le sondage va être renvoyé afin que tout le monde puisse y participer. Une fois le nouveau sondage fait, les résultats seront envoyés aux membres du CÉ et, en cas d'accord, Luc-Étienne transmettra au CSSDM les résultats finaux.

9. Points d'information / droit de parole aux membres

9.1. Direction

Luc-Etienne, nous raconte que nous sommes dans de la période d'inscription officielle pour l'année 24-25.

Le prochain Écho de la Montagne sera en février.

La pomme verte est gardée pour les photos scolaires de l'année prochaine.

Il n'y a pas eu de portes ouvertes cette année. Mais il y aura bien une journée de bienvenue des maternelles en mai.

Luc-Étienne nous présente la lettre qui sera envoyée aux parents à propos du plan de rattrapage. Les parents d'enfants identifiés seront notifiés individuellement. La lettre explique les diverses actions qui seront menées. (tutorat, coenseignement, épreuves 4-6 retardées, report de la 2e étape, révision de la planification des apprentissages)

Il est demandé d'ajouter à la lettre l'information le calendrier scolaire qui reste identique.

9.2. Service de garde

Julie prend la parole. Le sondage envoyé au parent pour la semaine de relâche a eu 15 demandes d'inscription alors qu'il en faut un minimum de 42/jours pour que le service puisse ouvrir. Le service de garde sera donc fermé.

Le comité des usagers du service de garde va reprendre mardi prochain.

Solène propose d'établir à l'avenir une liste des camps de jour disponible le quartier afin de faciliter l'accès à cette information pour les parents. Julien indique que l'école ne peut pas faire de publicité pour des établissements privés. La proposition pourrait être d'établir un guide pour les parents, fait par les parents.

Toutes les sorties sont maintenues pour l'instant.

9.3. Enseignantes

Laurence prend la parole et raconte que le retour à l'école se passe bien, les élèves sont engagés.

9.4. OPP

La bibliothèque a réouvert.

Le projet d'aménagement de la bibliothèque va reprendre.

Solène a commencé à couvrir les nouveaux livres et lance un appel à contribution. Le matériel de couverture est dans une armoire de la bibliothèque et tutos du CSSDM sont disponibles sur YouTube.

10. Projets

La campagne de financement des huiles d'olive a été moins fructueuse que les dernières années suite à la grève. Karine propose une campagne sur la vente de café qui pourrait être combinée à celle des produits de l'érable. Le but de ces campagnes serait d'alimenter le projet de murale dans la cage d'escalier.

11. Délégué au comité de parents

Solène prend la parole pour faire un compte rendu de la dernière réunion. Malheureusement, le quorum n'a pas été atteint lors de cette dernière.

Solène demande que les nouveaux processus de traitement des plaintes soient expliqués dans le prochain écho de la montagne afin que les parents soient au courant. Luc-Etienne en prend note.

12. Suivi de correspondance

Il n'y a pas de correspondance.

12. Levée de la séance

La séance est levée à 20h20 par Laurence, secondée par Stéphanie.